



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rennes, le 12 juillet 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉDIMENTS DE LA RANCE

Plan de gestion expérimental des sédiments de la Rance du 1^{er} juillet 2022

Le comité de pilotage du plan de gestion expérimental des sédiments de la Rance s'est réuni pour la 7^e fois depuis octobre 2017, sous la présidence d'Emmanuel Berthier, préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, en présence des représentants des services de l'État, des collectivités territoriales, des parlementaires et des associations représentatives du territoire. Si l'objet était de faire un point de situation des finances, des études et des opérations, les premières conclusions du Conseil Scientifique auront constitué le cœur de cette réunion.

Pour la 1^{re} fois, des précisions ont été apportées sur l'évolution des fonds depuis 1957, sur la responsabilité partielle de l'usine marémotrice de la Rance, avec les conséquences en matière de dynamique des sédiments, et sur les apports attendus par les modèles hydrosédimentaires.

A ce stade, le Conseil scientifique préconise 5 leviers d'actions pour le plan de gestion pérenne des sédiments de la Rance :

- réduire les apports de sédiments fins
- rechercher un fonctionnement alternatif de l'usine marémotrice
- maintenir le piège du Lyvet et la gestion de la sédimentation amont
- réaliser des extractions localisées de vase pour maintenir certains usages et à finalité patrimoniale
- envisager une extraction massive, sous conditions

Ce plan de gestion pérenne, qui sera présenté fin 2023 au public, sera élaboré par un groupe de réflexions et de préconisations dont les travaux ont commencé le 7 juillet 2022.

Parmi les pistes de réflexion, outre des évolutions de fonctionnement du barrage, des **opérations locales de valorisation** seront proposées, en premier lieu avec des épandages agricoles mais aussi dans la constitution de merlons ou de talus végétalisés, de noyaux de digue, de briques, de pistes cyclables.

Depuis octobre 2017, ce sont 6 millions d'euros que l'Europe, l'État, les collectivités territoriales et EDF ont investi dans le plan de gestion expérimental. En comptabilisant l'extraction à la Hisse en 2018/2019, avec le plan de gestion expérimental, ce sont **93 200 m³ de sédiments qui ont été extraits de la Rance**.

Le prochain comité de pilotage se réunira à la fin de l'année. Un comité de suivi se tiendra dans le mois qui précède. Il sera l'occasion de rappeler les objectifs du plan de gestion et le rôle de chacun, apportant des réponses aux questions qui se posent en vue d'agir efficacement sur la sédimentation, et en précisant les premières conclusions du Conseil scientifique avec les cinq leviers identifiés.

L'année 2023 sera consacrée à l'analyse des conclusions définitives du Conseil scientifique, à leur inclusion dans le plan de gestion pérenne et à la recherche de financements pour réaliser les opérations qui seront à mener à partir de 2024.

Service du cabinet

Pôle communication interministérielle

Tél : 02 99 02 11 81

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr